



Politique achats responsables

1. Principes

La définition d'une politique d'achats responsables constitue l'une des priorités de notre entreprise, l'Etude allez & associés (l' "**Entreprise**"), qui a à cœur de définir ses orientations et intentions relatives à ses approvisionnements et à ses relations avec ses fournisseurs et ses prestataires de services.

A cet égard, nous nous engageons à promouvoir des pratiques d'achats responsables qui reflètent notre politique environnementale et sont en conformité avec nos engagements envers la responsabilité sociale et le respect des droits humains (la "**Politique Achats Responsables**").

La Politique Achats Responsables a pour but d'impliquer les fournisseurs et prestataires de services de l'Entreprise (chacun, le "**Fournisseur**"), dans sa politique et ses engagements RSE et de définir leurs engagements en ce qui concerne la protection de l'environnement, le respect des normes de travail et des droits humains.

Cette Politique Achats Responsables est portée à la connaissance de chaque Fournisseur de l'Entreprise via son site internet.

L'Entreprise souhaite entretenir une relation respectueuse avec chaque Fournisseur, maintenir un dialogue constructif et ouvert dans un esprit de coopération. Lorsqu'un point n'est pas satisfaisant, l'Entreprise tente de travailler en collaboration avec le Fournisseur concerné pour améliorer ses pratiques de responsabilité sociale et environnementale plutôt que de les exclure sur la base de critères stricts. Néanmoins, dans l'hypothèse où le Fournisseur ne respecterait pas les principes fixés aux termes de cette Politique Achats Responsables et où il ne serait pas possible d'y remédier et constituerait un manquement du Fournisseur à ses obligations contractuelles, ce manquement sera susceptible d'entraîner, selon sa gravité, les sanctions prévues au contrat concerné. A défaut de manquement contractuel, l'Entreprise se réserve la possibilité de ne pas renouveler le contrat avec ledit Fournisseur lui préférant un acteur engagé en matière de Politique Achats Responsables.

Un Comité Achats Responsables, composé d'un associé, ainsi que de quatre collaboratrices, est en charge de cette politique.

Cette politique nécessitera des mises à jour régulières et sera, en conséquence, révisée annuellement au cours de chaque premier trimestre.

Le suivi des objectifs et engagements retenus par l'Entreprise sera opéré par le biais d'indicateurs et fera l'objet d'un rapport annuel, établi au cours du premier trimestre de chaque année civile.

2. Objectifs

2.1 Concernant les achats de biens

La politique environnementale de l'Entreprise vise notamment à :

- réduire sa consommation énergétique (réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (« GES ») et de son empreinte carbone, promouvoir une consommation durable),
- effectuer une meilleure gestion de ses déchets (réduire sa production de déchets, valoriser ses déchets).

Par conséquent, l'impact environnemental des biens devant être acquis est un critère d'achat pour l'Entreprise.

L'Entreprise adopte une politique d'achats qui privilégie les produits et les services éco-responsables et éthiquement réalisés. Les achats sont effectués avec une conscience de leur empreinte écologique, privilégiant les produits à faible impact environnemental, recyclables ou issus de ressources renouvelables. Cela comprend par exemple le choix de fournitures de bureau et l'utilisation de technologies économes en énergie.

L'Entreprise sélectionne les fournisseurs en considération des impacts économiques, sociaux et environnementaux des produits et services utiles à notre activité, ainsi que sur des critères stricts d'éthique et de respect des droits humains. Nous recherchons prioritairement des fournisseurs ayant une politique environnementale et qui offrent une transparence complète sur leur chaîne d'approvisionnement pouvant ainsi garantir l'origine éthique de leurs produits ou services. Cette démarche tend à minimiser les effets négatifs sur l'environnement et la société. Cela concerne par exemple le choix du café, acheté en vrac auprès de la société dénommée Kawa Coffee Vayga SAS, soucieuse de son impact environnemental et rémunérant ses producteurs à un prix supérieur à celui du commerce équitable.

Lorsque cela est possible, l'Entreprise favorise l'achat de produits et services locaux pour soutenir l'économie locale et réduire les coûts et impacts du transport. Cela concerne par exemple notre fournisseur de fruits frais, qui en est également le producteur pour partie ; et est implanté localement en région parisienne. Ce fournisseur est également engagé dans une démarche « zéro plastique, zéro gaspillage », et a favorisé la création d'un emploi durable en privilégiant les CDI aux livraisons payées à la course.

L'Entreprise veille à ce que les pratiques d'achats soient également économiquement viables à long terme, à investir dans des produits et des services durables permettant une réduction des déchets ou une meilleure gestion des ressources.

Objectifs :

L'Entreprise s'engage à favoriser l'acquisition de produits reconditionnés ou recyclés, recyclables, de produits écoconçus, issus de circuits courts, locaux (produits dans la région ou en France), de produits à faible impact environnemental, de produits et services inscrits dans une logique d'économie circulaire, dans des produits à plus longue durée de vie.

L'Entreprise s'engage à réemployer et réparer le produit avant de le recycler, ainsi qu'à réduire ses déchets.

La réalisation de cet objectif sera appréciée aux termes d'un rapport relatif aux achats de l'Entreprise, qui sera établi annuellement au premier trimestre civil.

2.2 Concernant les prestations de service

La politique sociale de l'Entreprise, consiste en une approche proactive et engagée, tant au sein de l'Entreprise qu'avec les Fournisseurs. Elle concerne notamment :

- le respect des droits humains, l'Entreprise s'engage à respecter les droits fondamentaux de l'Homme, et notamment, la dignité et la valeur de la personne humaine, la vie privée des membres de l'office notarial, l'égalité entre les hommes et les femmes, le respect mutuel, et l'égalité de traitement entre tous les membres de l'office notarial.
- la lutte contre toute forme de harcèlement et de violence physique ou morale.
- le respect du droit du travail et notamment en matière de temps de travail, de rémunération et de protection sociale.
- la promotion de la diversité et de l'inclusion, l'opposition à toute forme de discrimination pour des motifs tirés des origines, des mœurs, de l'âge, du sexe, des opinions politiques ou religieuses, de l'appartenance syndicale d'une personne ou d'une situation de handicap.
- l'assurance de conditions de travail équitables, sécuritaires et saines en assurant le respect d'un équilibre vie professionnelle/vie personnelle, des congés et de la santé physique et mentale . L'Entreprise assure l'égalité entre les hommes et les femmes.
- Le dialogue et la coopération avec les acteurs locaux.

Objectifs :

L'Entreprise interroge ses Fournisseurs, ainsi que tout nouveau Fournisseur avant la conclusion de tout nouveau contrat, sur le respect des normes de travail et des droits humains, la lutte contre la discrimination et le harcèlement, la promotion de la diversité et de l'inclusion, le respect de la législation sur la durée du travail, la liberté syndicale, et le droit de négociation collective, l'interdiction du recours au travail illégal, le respect de la législation sociale, en l'absence d'informations de qualité disponibles sur le site internet dudit Fournisseur.

Lorsque cela est possible l'Entreprise encourage la diversité et l'inclusion en sélectionnant des Fournisseurs appartenant à des minorités ou à des entrepreneurs ou des entreprises sociales. Nous contribuons ainsi à offrir des opportunités égales pour tous et à renforcer l'innovation et la créativité à travers une diversité d'expériences.

La réalisation de cet objectif sera évaluée par la justification de l'interrogation de chaque Fournisseur sur le respect des normes ci-dessus identifiées.

3. Mise en œuvre

Tous les membres de l'Entreprise sont encouragés à prendre connaissance de la Politique d'Achats Responsables et de son importance ainsi que de l'impact des décisions prises sur l'environnement et sur l'office notarial. Cette sensibilisation encourage la réflexion critique sur nos choix de consommation contribuant ainsi à développer une culture d'entreprise plus responsable et consciente.

Afin d'assurer l'effectivité de la Politique Achats Responsables, celle-ci est portée à la connaissance du directeur administratif et financier, du responsable du service informatique, et de la personne chargée des achats de l'Entreprise, afin que les achats de biens et services pour le compte de l'Entreprise soient effectués conformément à cette politique.

Le suivi des objectifs et engagements retenus par l'Entreprise sera apprécié aux termes d'un rapport relatif aux achats de l'Entreprise, qui sera établi annuellement au premier trimestre civil.

Fait à Paris, le 3 avril 2025


Romuald SACHET
 Notaire Associé - Directeur Général